



Brantôme en Périgord, 27 janvier 2026

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Lundi 02 février 2026 à 19 h 00

salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

.../...Ordre du Jour

Réunion du conseil municipal du lundi 02 février 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 décembre 2025 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;
3. Validation des travaux de sécurisation des parois des falaises boulevards Charlemagne et Coligny ;
4. Modification de la demande de DETR 2026 portant sur les travaux de sécurisation des parois des falaises boulevards Charlemagne et Coligny;
5. Mise à disposition de la salle Suzanne VALADON située dans l'abbaye à la communauté de communes Dronne et Belle ;
6. Projet d'aliénation de deux portions de chemins ruraux sises aux lieux-dits Les Balans et Pic Sud ;
7. Dénomination de l'aire de Camping-cars ;
8. Approbation d'une convention d'hébergement, avec Gaz Réseau Distribution France pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur ;
9. Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes ;

Informations complémentaires